Lamothe

Bulletin Municipal n° 66

Novembre 2022

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjoints et attributions

MATHIEU Alain	*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique*
PIGNOL Marjorie	*Finances, Information, Communication, Site internet*
ROCHETTE Françoise	*Ecole, CCAS, Relations avec les associations*
TEILHOL Michel	*Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guilhaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William

Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Éditorial de Monsieur Le Maire

Quelques considérations sanitaires, budgétaires et organisationnelles qui permettent peut-être de mieux saisir la nature des décisions prises par le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux.

Vous voici en possession du cinquième bulletin municipal de notre mandature, celui-ci je l'espère va vous permettre de retrouver toutes les informations sur la vie de notre commune.

La situation sanitaire s'est améliorée, malgré tout il faut rester vigilant car de nombreux cas de covid sont encore signalés. La vie sociale redevient presque normale, nos associations ont repris leurs activités avec succès, la salle des fêtes a été louée pratiquement tous les week-ends depuis le printemps pour des soirées privées ou pour des manifestations diverses.

Comme la plupart des communes notre budget de fonctionnement est de plus en plus serré ; la hausse des charges de fonctionnements (énergie, salaires, matériaux et fournitures diverses…) a connu cette année de fortes augmentations alors que les dotations de l'État stagnent. L'excédent de fonctionnement qui nous permet de financer des investissements est de plus en plus faible et pour les nouveaux projets nous devons rechercher le maximum de subventions pour limiter le recours à l'emprunt.

Vous retrouverez dans ce bulletin des informations détaillées sur les travaux réalisés cette année et programmés pour 2023.

Le Plan Local d'Urbanisation Intercommunal n'est toujours pas terminé, le conseil municipal lors de la séance du14 septembre 2022, a émis un avis favorable sur le projet de P.L.U.I. arrêté par le conseil communautaire mais une commune de la communauté de commune a émis un avis défavorable ce qui va retarder le dossier. L'enquête publique sera programmée dans les prochains mois pour une validation courant 2023. Les ventes immobilières (terrains et bâtiments) ont augmenté durant ces deux dernières années ; j'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Lamothois.

La rentrée scolaire de septembre s'est très bien passée, les effectifs en légère diminution sont corrects (86 élèves à la rentrée 5 rejoindront la maternelle avant la fin de l'année scolaire). Une nouvelle enseignante a remplacé Mylène Alpini il s'agit de Valentine Donnet qui a en charge la grande section et CP ; je lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à Solène Malecki qui effectue une année de service civique dans notre établissement.

Marie Claire Courtine, secrétaire de mairie depuis plus de 20 ans dans notre commune s'est mise en disponibilité en octobre. En mon nom, mais aussi au nom des maires qui

m'ont précédé j'adresse un grand merci à Marie-Claire pour toute ces années passées dans notre mairie et pour son sens du devoir auprès des administrés. Elle est remplacée depuis début septembre par Christelle Fouret embauchée 16 heures par semaine au secrétariat et au point poste (bienvenue à elle) pour seconder Aurélie Marchaud. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des employés communaux (personnel communal affecté à l'école, service technique, employés du S.I.V.O.M.et les secrétaires de mairie) pour leur implication dans les taches qui leur sont confiées.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et vous adresse tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Une pensée également pour les personnes seules ou malades, Françoise Rochette l'adjointe au C.C.A.S. leur rend visite régulièrement pour les réconforter.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute, n'hésitez pas à venir me rencontrer à la mairie aux heures de permanences les lundis, mardis et jeudis de 10 heures à 12 heures. Bonne lecture.

Alain Jarlier

Coiffure mixte
Bd Aristide Briand
Brioude

Tête en l'hair...

Horaires d'ouverture du salon

Mardi & Jeudi
9h00-12h00
& 14h00-19h00

Mercredi
& Vendredi
9h00-19h00

Samedi
8h00-16h30

Compte-rendu du Conseil municipal du 19 mai 2022

Excusés :

Marie Christine DENIS ROUY, procuration donnée à Alain JARLIER

Guilhaume PONS, procuration donnée à Serge CORNET

Dominique VACHELARD, procuration donnée à Marjorie PIGNOL

Wilfried MALIGE, procuration donnée à Isabelle MARCHAUD

Françoise ROCHETTE, procuration donnée à Alain MATHIEU

Sophie Bénigaud, n'a pas donné de procuration

Marjorie Pignol est nommée secrétaire de séance.

Piste forestière

Concernant ce projet et après consultation des propriétaires, nous retenons la création d'un seul dépôt contre 3 initialement proposés. Le devis des travaux s'élève à 50306 €/HT, 80% de la dépense sera subventionnée par le FEDER, il restera à charge de la commune10 062 €. Pour rappel ce projet n'est pas inscrit sur le budget 2022. Il devra attendre 2023. Ce plan de financement est accepté à 14 voix.

Redevance GRDF

Le conseil doit se prononcer sur l'acceptation de la redevance d'utilisation du domaine public par GRDF qui s'élève à 0.08133 €/ml soit 301 € (14 pour).

Travaux Rue de Vialle

En date du 13.04, l'entreprise Chevalier, en charge des travaux rue de Vialle nous fait savoir qu'elle va, comme le prévoit la clause d'imprévision, augmenter le coût des travaux restant de 28% soit 7875e.

Bien conscients que les coûts des différentes matières premières ont augmenté, nous notons que l'entreprise n'a pas respecté le délai de début des travaux prévu en septembre 2021 ce qui aurait pu éviter une telle augmentation.

De ce fait et compte tenu du budget voté pour ce projet, il n'est pas possible financièrement de supporter la totalité de cette augmentation, aussi le conseil propose à l'entreprise Chevalier une hausse de 3000 € maximum et charge l'entreprise de réaliser les travaux restants avant fin juin 2022.

(14 pour)

Contrat remplacement du poste d'agent technique territorial

Suite au départ à la retraite d'un agent à 28h30/semaine, la commune décide de créer un poste identique à partir du mois de septembre à 27h00/semaine,

(14 pour)

Piste forestière

Redevance GRDF

Travaux

Agent technique

Défibrillateur

Colombarium

Travaux église

Éclairage public

* Dans ces colonnes figurent des résumés des réunions du conseil municipal ; le texte intégral est accessible en mairie ou sur www.lamothe43.fr (rubrique réunions du conseil municipal)

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur cont ribue à augmenter significativement les chances de survie.

Défibrillateur

La communauté de commune a signé avec l'entreprise D Sécurité SAS. Le groupement d'achat propose un matériel extérieur pour la somme de 1014 € HT.

La maintenance de ce matériel s'élèvera à 69 €/an.

L'installation est prévue à la salle polyvalente. (14 pour)

Paiement Colombarium

La facture s'élève à 7639.20 €. Le colombarium comporte 6 cavurnes (vendues 300 €/l'unité) et 8 cases (600 €/l'unité).

Travaux de l'église

La date du 29 mai approche, à cette date la subvention acquise sera perdue. Alain relance l'entreprise Sauvat.

Agence Ingénierie des Territoires de Haute Loire

Cette agence départementale vient en remplacement du CAUE et réalisera l'étude, le conseil et l'assistance des collectivités pour leur projet dans différents domaines comme l'assainissement, gestion de l'eau, aménagement espace publique, bâtiments, équipement…

L'agence sera créée par assemblée constitutive en octobre 2022 et l'adhésion sera de 150 €/an.

(14 pour)

Eclairage public

Un poteau d'éclairage public est proposé à la salle polyvalente ; il permettra d'optimiser l'éclairage du terrain de pétanque nouvellement créé lorsque la salle sera louée.

Cet éclairage ne fonctionnera pas systématiquement afin d'éviter son utilisation hors location.

(2 abstentions, 12 pour)

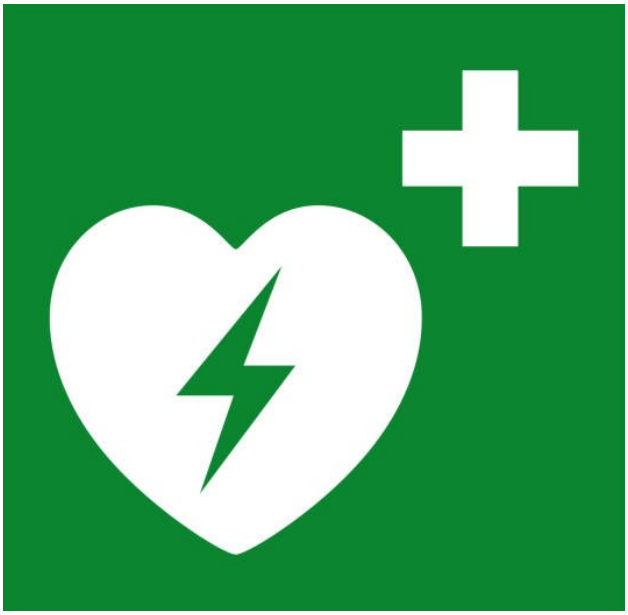

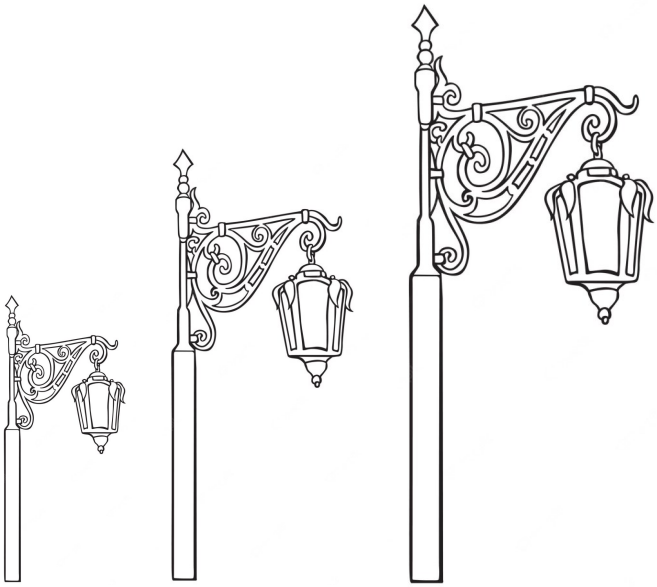

Compte-rendu du Conseil municipal du 30 juin 2022

Excusés :

William ZANUTTO, procuration donnée à Michel TEILHOL

Sophie BENIGAUD, n'a pas donné de procuration

Wilfried MALIGE est nommé secrétaire de séance.

Projet du quartier de la Côterie

La commission travaux s'est réunie en présence du bureau d'étude pour valider le projet et le calendrier. Les offres sont à déposer par les entreprises avant le 29 juillet 2022. Les critères retenus pour le choix des intervenants sont les délais d'exécution, les valeurs techniques et le prix des prestations.

Le projet est scindé en trois sous-projets :

- création du parking

- création du belvédère et aménagement du sentier

- réfection des rues

La modification de l'éclairage public en LED sera réalisée indépendamment du projet car des subventions sont déjà acquises sur ce type de dépenses.

L'ensemble du conseil donne son accord pour que Alain Jarlier et Marjorie Pignol entament les démarches de crédit auprès des banques, et acceptent de déposer toutes les demandes de subvention (Amende de Police, Subvention départementale pour l'aménagement touristique).

Modification du temps de travail

À la suite du départ à la retraite d'un agent technique territorial et afin de maintenir l'organisation du travail nécessaire pour la réalisation des tâches incombant à ce poste,

Alain Jarlier propose de modifier le temps de travail d'un des agents territoriaux pour le passer de 25h à 27h/semaine. La proposition est acceptée avec 13 pour et une abstention.

Contrat d'assurance de la commune

La commune est assurée depuis de longues années auprès de GROUPAMA dont les services ont toujours été de bonnes qualités, il était néanmoins nécessaire de revoir les garanties surtout en matière de responsabilité civile.

Alain Jarlier propose d'accepter les nouvelles couvertures proposées par la compagnie (améliorations des protections du mobilier urbain, couverture des déplacements des agents et des élus utilisant leur voiture personnelle, protection corporelle des élus). Le coût du contrat est également renégocié à la baisse. Le conseil accepte à 14 voix pour.

Projet Côterie

Temps de travail

Assurance

Demande de disponibilité

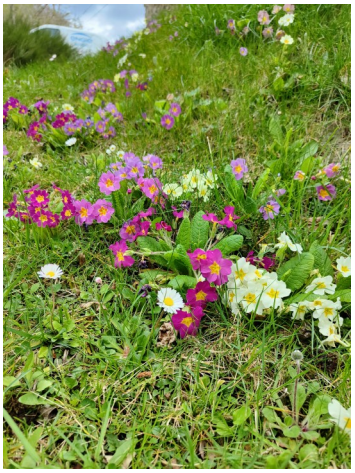

Demande de disponibilité pour convenance personnelle

À compter du 01.10.2022, une des secrétaires de mairie a demandé une disponibilité pour 24 mois. Le secrétariat de mairie et le point poste ne peuvent pas être assurés par une seule personne.

Aussi, est-il nécessaire de recruter en CDD un agent en remplacement sur la durée de la disponibilité.

Des contacts sont en cours et des entretiens devraient rapidement suivre.

Questions diverses

-1- Le règlement de location de la salle polyvalente va être modifié afin d'inclure l'obligation aux loueurs de prévenir de tous tirs de feux d'artifice afin que les riverains prennent leurs dispositions pour protéger leurs animaux.

-2- Antenne Wifi Max, une demande a été faite pour envisager son enlèvement.

-3- PLUI : la CCBSA a accepté à l'unanimité le PLUI tel qu'il a été présenté. Les communes doivent à présent se prononcer pour avis.

Compte-rendu du conseil municipal du 14 septembre 2022

Excusés :

Dominique VACHELARD, procuration donnée à Marjorie PIGNOL
Sophie BENIGAUD, procuration donnée à Guilhaume PONS
Marie-Christine DENIS-ROUY, n'a pas donné procuration.
Wilfried MALIGE est nommé secrétaire de séance.
Alain Jarlier demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : augmentation du temps de travail d'un agent territorial.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Différentes commissions et équipes travaillent sur le sujet depuis 2017. La communauté de communes vient de donner un avis favorable au plan présenté et qui est disponible en mairie. Il appartient à chaque commune de donner un avis sur cette proposition.

Alain Jarlier présente et rappelle les grandes lignes du PLUI ainsi que les spécificités pour notre commune. Il donne également les décisions concernant les demandes de modifications exprimées par 6 Lamothois au moment de la consultation publique.

Plusieurs ensembles à vocation agricole (vieilles granges ou écuries) sont identifiés pour bénéficier d'un accord de changement de destination, ainsi leurs propriétaires auront la liberté de réhabiliter ces bâtiments en lieu d'habitation.

Après la présentation et un temps d'échange, le conseil s'exprime avec 3 abstentions, 1 contre, 10 favorables.

Cession de parcelles

-Place du 11 Novembre : Accepté-14 Pour

-Route de Bonnefont : Accepté-14 Pour

-Rue des Fougères : Vote reporté au prochain conseil.

Redevance pour occupation du domaine public

Redevance de fonctionnement pour le réseau GRDF : 794,70 €, Accepté 14 Pour.

Redevance d'utilisation du réseau pour ORANGE : 998,41 €, Accepté 14 Pour.

Nouvelle convention de l'Agence d'Ingénierie des Territoires de la Haute Loire

L'agence qui vient en remplacement du CAUE et pour laquelle la commune a choisi d'adhérer, vient de modifier ses statuts. Après analyse des modifications, le conseil se prononce pour (14 voix).

Nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57

Une nouvelle nomenclature sera applicable en janvier 2024. Les communes ont la possibilité d'adopter cette nouvelle nomenclature à partir du 01.01.2023. Le conseil pense qu'il est préférable de bénéficier

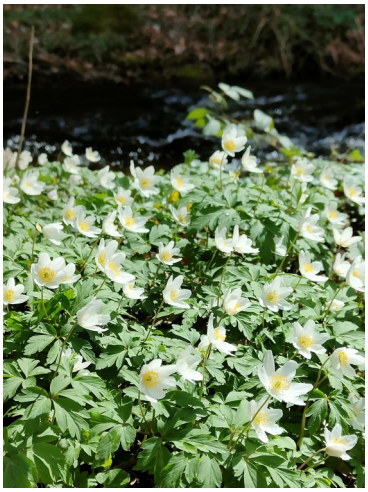

PLUI

Cession parcelles

Redevance GRDF

Agence Ingénierie

Nomenclature

Emplois communaux

d'un délai plus long pour se familiariser et s'approprier cette nouvelle version. 4 Pour. Une journée de formation est organisée, Alain Jarlier, Marjorie Pignol et Aurélie Marchaud sont inscrits.

Autorisation d'embauche

Agent Technique : Le contrat d'agent technique actuel se terminant le 15.09.2022, il est proposé l'embauche d'un agent contractuel jusqu'au 31.12.2022 de 17,50 heures/semaine. Une embauche à durée indéterminée sera étudiée pour l'année prochaine. 14 Pour

Secrétaire de mairie

Actuellement la secrétaire de mairie est secondée par un agent mis à disposition du centre de gestion. Afin de diminuer les coûts pour la commune, il est proposé l'embauche de cet agent sur un contrat à durée déterminée de 16 heures/semaine jusqu'au 31.12.2022. L'embauche à durée indéterminée sera étudiée pour l'année prochaine. 14 Pour

Modification du temps de travail d'un agent

Afin de pallier le besoin supplémentaire de ménage dans les classes, il est nécessaire d'augmenter d'une heure par semaine le contrat d'un des agents intervenant à l'école. 14 Pour

Questions diverses

-1- Les dégâts occasionnés chez plusieurs riverains route d'Auzon et route de Brioude suite aux importantes chutes de pluie de début septembre nous questionnent sur les solutions à trouver pour y remédier. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- privilégier l'engazonnement plutôt que le gravillonnage.

- obligation pour les riverains de nettoyer leur parcelle après des coupes de bois pour éviter l'entrainement des branches.

- proposer au département l'abaissement de la route aux prochains travaux engagés.

-2- Rentrée scolaire : 86 élèves + 5 entrées en cours d'année. Accueil d'une nouvelle professeure des écoles, Valentine Donet, en charge de la Grande Section/CP.

-3- Éclairage Public : depuis plusieurs années, il est réclamé au syndicat d'électrification des chiffres clairs sur les économies d'énergie réalisables sur deux solutions : le changement des ampoules en LED et la coupure du réseau entre 23h00 et 5h00. Il est urgent de trancher sur le sujet pour 2023.

-4- Sécurisation de la salle polyvalente : après la visite, il s'avère que de nombreux dispositifs sont obsolètes et/ou en dysfonctionnement. Il est obligatoire de remettre le système en bon état. Les travaux seront engagés rapidement.

Compte-rendu du conseil municipal du 2 novembre 2022

Excusé :

Alain MATHIEU, procuration donnée à Alain JARLIER
Guilhaume PONS est nommé secrétaire de séance.

Eclairage public-projet d'extinction

Marjorie PIGNOL présente le réseau d'éclairage public ainsi que les modifications à envisager (reprogrammation des LED, mise en place d'horloge sur les ampoules sodium) afin de diminuer notre consommation électrique. Les travaux sont subventionnés à 45% ce qui représente un reste à charge pour la commune de 7690euro. Il est également proposé au conseil l'extinction de l'éclairage de 23h00 à 5h00 et une coupure totale sur la période du 01.06 au 15.08.

Le passage en 100% LED n'est pas retenu, compte tenu de l'étendu du réseau, car cela représenterait un coût trop important et un délai de transition trop grand. Cependant, la modernisation du réseau est une nécessité. Aussi, progressivement, nous proposons en ampoule LED en inscrivant les dépenses correspondantes aux budgets à venir. 15 pour

Aménagement de la Côterie

Alain Jarlier informe le conseil que le projet de la Côterie (réfection de la voirie, création d'un parking suite à la démolition d'un ensemble en ruine, création d'un belvédère et d'un chemin piétonnier) a été validé par la commission travaux.

La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Chevalier et l'entreprise MSB pour la réalisation.

Rappelons que le syndicat des eaux réalisera les travaux sur le réseau d'eau en même temps avec l'entreprise Chevalier également. Coût des travaux 437 365 € HT.

Financement du projet

Marjorie Pignol rappelle qu'en plus du coût des deux principales entreprises, il faut provisionner le coût du maître d'œuvre ainsi que le coût des travaux opérés sur l'éclairage public de cette zone. Soit un total de 448 665 € HT.

Les demandes de subventions sont établies et devraient représenter 70%. Leurs notifications ne nous sont pas encore parvenues.

Du point de vue des partenaires financiers, trois banques ont été consultées.

Le Crédit Mutuel a déposé la meilleure offre pour un prêt amortissable de 170 000 € et un court terme en attente des subventions et TVA de 370 000 €.

Le conseil valide le choix des commissions ainsi que le choix de la banque partenaire avec 15 voix pour.

Éclairage public

Projet Côterie

Création de postes

Subvention ULIS

C'est Wilfried Malige qui est nommé correspondant municipal pour les questions d'Incendie et de Secours

Vente du terrain Rue des Fougères

Ce point avait été reporté lors du dernier conseil. Il est adopté avec 15 voix pour.

Nomination du correspondant Incendie Secours

Wilfried Malige accepte le rôle pour notre commune. Il sera le lien privilégié pour toutes les questions incendie/ secours avec les autorités compétentes.

Création d'un poste d'agent technique au 01.01.2023 à temps non complet

Afin d'assurer la continuité des effectifs de l'équipe technique, nous procéderons à la création d'un poste à durée déterminée sur la base d'un 20heures/semaine avec annualisation des heures. 15 pour

Création d'un poste d'agent administratif au 01.01.2023 à temps non complet

Pour assurer la continuité de l'équipe administrative du secrétariat de mairie, un poste d'agent administratif rattaché à la fonction publique sera créé sur la base de 16h/semaine. 15 pour.

Participation pour l'inscription d'un élève en classe ULIS à Brioude

Le montant de l'inscription est de 45 € et permettra à cet élève de profiter de l'encadrement de la classe ULIS. 15 pour.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-1- L'école publique prévoit pour 2023 un voyage scolaire de 4 jours/3 nuits à Paris pour les classes de cours moyen et cours élémentaire.

Pour aider les familles au financement de ce voyage, l'école prévoit de solliciter l'association des parents d'élève, la coopérative scolaire et souhaiterait la participation de la mairie.

Nous attendons le budget prévisionnel et réfléchissons à inscrire une subvention exceptionnelle au budget 2023.

En ce qui concerne les classes de grande section et cours préparatoire, ils visiteront une ferme pédagogique sur 2 jours/1 nuit.

Pour sécuriser les traversées de route, plusieurs passages piétons ont été identifiés, les demandes d'autorisation doivent être déposées avant réalisation par marquage au sol et panneaux de signalisation.

-2- La subvention pour la piste forestière (de la rue du verger des roches à St Cirgues) a été notifiée et s'élève à 80% des travaux qui sont à réaliser avant juin 2024. Le reste à charge pour la commune est de 8058 €.

-3- Des travaux de transformation de l'ancienne bibliothèque en appartement en vue d'une location annuelle sont à l'étude.

Espace MANASANA

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	9:30h-11:30h YOGA KUNDALINI	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	Ateliers mensuels 8h-12h YOGA
APRÈS-MIDI					15h-17h SENTI ÉNERGÉTIQUE ET REIKI		9:30h-12:30h SENTI ÉNERGÉTIQUE
SOIRÉE	18h-20h TAROT THÉRAPEUTIQUE	18h-20h YOGA KUNDALINI			18h-20h TAROT THÉRAPEUTIQUE		Stages mensuels 9h-18:30h TAROT THÉRAPEUTIQUE

Programme, infos et réservation :

espacemanasana@gmail.com
Marc pupier +33 6 88 34 56 56
Marion Veaux +33 6 09 45 71 45
Amrit Kaur +33 7 65 51 30 87

ESPACE MANASANA
3 rue de Vialle,
Lamothe, 43100

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Le Relais Petite Enfance est le guichet unique du territoire, pour l'orientation des familles et la satisfaction de leurs besoins d'accueil, en facilitant l'accès et le choix aux différents modes de garde. Le Relais vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, auprès d'une assistante maternelle, d'une crèche ou par la Garde à Domicile. Des permanences sont proposées chaque jour pour vous accompagner dans les démarches. Par ailleurs, le Relais anime le réseau des assistantes maternelles et propose des animations à Brioude (lundi, mardi, jeudi), à Fontannes (vendredi, locaux de Brin de Ficelle) et à Lorlanges (vendredi, locaux de Brin de Ficelle). Enfin, le Relais propose des conférences, des ateliers et des spectacles auxquels les parents sont toujours les bienvenus !

Pour plus d'information : Relais Petite Enfance / 04.71.50.01.00 / relais@brioudesudauvergne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tout enfant de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne bénéficie dans son école d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir

Près de 60 animateurs, œuvrent au quotidien pour assurer la prise en charge des enfants. Une équipe de direction garantit l'encadrement et le fonctionnement général.

Des activités sont proposées tous les jours, pour favoriser la créativité et l'implication des enfants. Elles varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux évènements, aux envies des enfants, à la météo : sport, jeux de société, activités manuelles.

Des ateliers sont également proposés une fois par semaine avec des intervenants extérieurs et des associations locales : Arts du cirque, Ateliers Photo, Mosaïque, Paléontologie, Cuisine, Zumba Kids, Découverte du patrimoine, Ludothèque, Contes, Éveil musical, Théâtre, Éveil à l'environnement, ...

"Un Fruit Pour La Récré" : pour promouvoir l'équilibre alimentaire, des fruits frais sont distribués un jour par semaine au goûter dans tous les accueils, accompagnés régulièrement d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.

Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,70€ et 4,00€ par semaine, selon les revenus. Ce tarif est majoré de 50% pour les résidents extra-communautaires.

PIZZA NICO

Tous les jeudis Place de la Tuilière à Lamothe

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CINÉMA

Le Cinéma le Paris a été transféré à la CCBSA le 1er septembre 2015

Le Cinéma le Paris a été transféré à la CCBSA le 1er septembre 2015, seul cinéma du Pays de Lafayette c'est vraiment un équipement à vocation communautaire.
« Le Paris » classé « art et essai » labellisé jeune public proposant des opérations écoles et cinéma, collèges au cinéma et lycées au cinéma est en pleine reconstruction depuis novembre 2020.

Le clap de fin des travaux est prévu pour la fin d'année 2022, après quelques péripéties de chantier et des retards dus à la crise COVID.

Le cinéma provisoire a été hébergé à la Halle aux Grains de Brioude.

Une rénovation ambitieuse de 1 146 000€ HT subventionnée par la Région, le Département, l'Etat et le CNC à hauteur de 80% rendra le bâtiment accessible aux personnes handicapées et modernisera l'ensemble pour une meilleure attractivité, un meilleur confort des cinéphiles et une programmation renouvelée.

QUARTIER LA CÔTERIE

Le projet de la Côterie est à l'étude depuis 2021. Au fur et à mesure des mois, grâce à des rencontres, aux échanges avec riverains et professionnels, et partages de point de vue, ce projets a évolué pour aujourd'hui pouvoir vous être présenté de façon aboutie.

Marjorie Pignol

Nous nous appuyons sur le cabinet GEOVAL et son maître d'œuvre, Dominique Arnal, ainsi que l'architecte Julien Millon pour l'accompagnement de ce projet qui va s'articuler autour de 4 axes principaux :

-1– La création d'un parking

En 2021, la commune a fait l'acquisition d'un ensemble dans le cadre d'une procédure de péril situé impasse du Prieuré. Les ruines d'une ancienne bâtisse ont été sécurisées dans un premier temps. L'ensemble va être démoli pour laisser place à un parking.

En plus de la luminosité apportée, l'objectif est d'offrir aux riverains une solution de stationnement qui est rare dans ce quartier. En s'appuyant sur les traces de l'existant, une partie des murs, un contrefort seront conservés. De larges ouvertures faciliteront la circulation mais la hauteur d'accès sera limitée par un linteau bois permettant de clore la zone qui sera traitée en enrobé avec matérialisation des places par des lignes de pavage, le tout agrémenté d'espaces type plantes grimpantes.

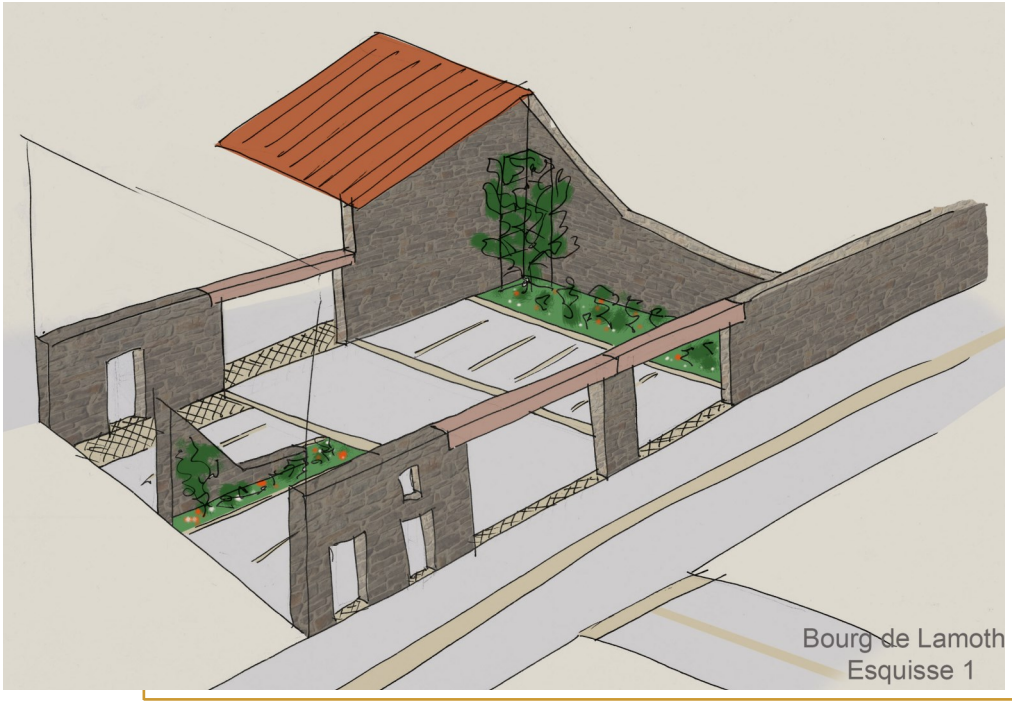

-2-La réfection des réseaux d'eaux par le syndicat Gestion des Eaux du Brivadois

La réfection des réseaux d'eau était une condition obligatoire à la faisabilité du projet. En effet, en tout bon sens, il n'était pas possible de valider le projet sans l'engagement du Syndicat des eaux Fontannes-Lamothe de revoir tout le réseau d'eau. C'est chose faite depuis octobre 2022, les travaux ont été accordés et portés au budget du syndicat.

-3- La réhabilitation des rues

La rue de la Côterie sera revêtue d'un enrobé granité au centre et les pieds de façades en pavé clair. Les rues secondaires (Impasse du Prieuré, rue du Couvige, rue St Jean) seront également en enrobé granité et le caniveau central en pavés clairs. Les intersections de rue ainsi que les entrées de porte seront en pavé foncé

QUARTIER LA CÔTERIE

permettant un marquage mieux affirmé. Enfin un maximum de réservation seront faites pour végétaliser le quartier.

-4- La création d'un belvédère rue du Couvige

Cette idée s'est imposée à nous, tellement la vue sur le château en bout de la rue est impressionnante et n'est pas mise en valeur. Tout a débuté par l'achat d'une partie du terrain en contrebas de la rue du Couvige. Grâce au chantier participatif de novembre 2021, une équipe de 20 Lamothois ont bénévolement défriché, nettoyé la zone. Il servira à la création d'un chemin piétonnier pour relier la rue du Couvige et la Grande rue au niveau de l'actuel parking face au château. Le belvédère quant à lui sera dans la continuité de la placette de la rue du Couvige. La placette sera mise en valeur par des revêtements naturels (bois, gravier), un arbre haute tige sera planté, et des murets en pierre créés offrant des assises dans cet espace qui sera largement végétalisé avec des plantations grimpantes pour masquer les éléments moins esthétiques.
Ce belvédère formera une plateforme d'où partira un escalier pour rejoindre le chemin qui serpentera dans le talus.
Voilà succinctement ce qui a été présenté aux riverains au premier semestre 2022. À ce jour, l'étape des appels d'offre est terminée. Les entreprises choisies par la commission sont l'entreprise Chevalier et la Métallerie Serrurerie Brassacoise.
Le coût de ce projet est de 450 000 € HT, nous attendons entre 60 et 70% de subventions demandées à la Région, au Département, aux affaires touristiques, et subvention liée aux amendes de police.

La charge financière incombant à la commune sera supportée par un emprunt sur 15 ans à taux fixe qui vient d'être contracté auprès du Crédit Mutuel.

Les travaux devraient débuter en janvier 2023 pour une durée maximum prévue de 13 semaines selon l'engagement de l'entreprise Chevalier. Notre maître d'œuvre et nous-mêmes seront très attentifs au respect de ces délais pour occasionner un minimum de perturbation pour les riverains. Vous pourrez suivre l'avancée des travaux sur le site de la commune (www.lamothe43.fr) qui publiera régulièrement photos et comptes-rendus des visites de chantier.

Les esquisses ci-jointes ne sont que des représentations et sont susceptibles de modifications.

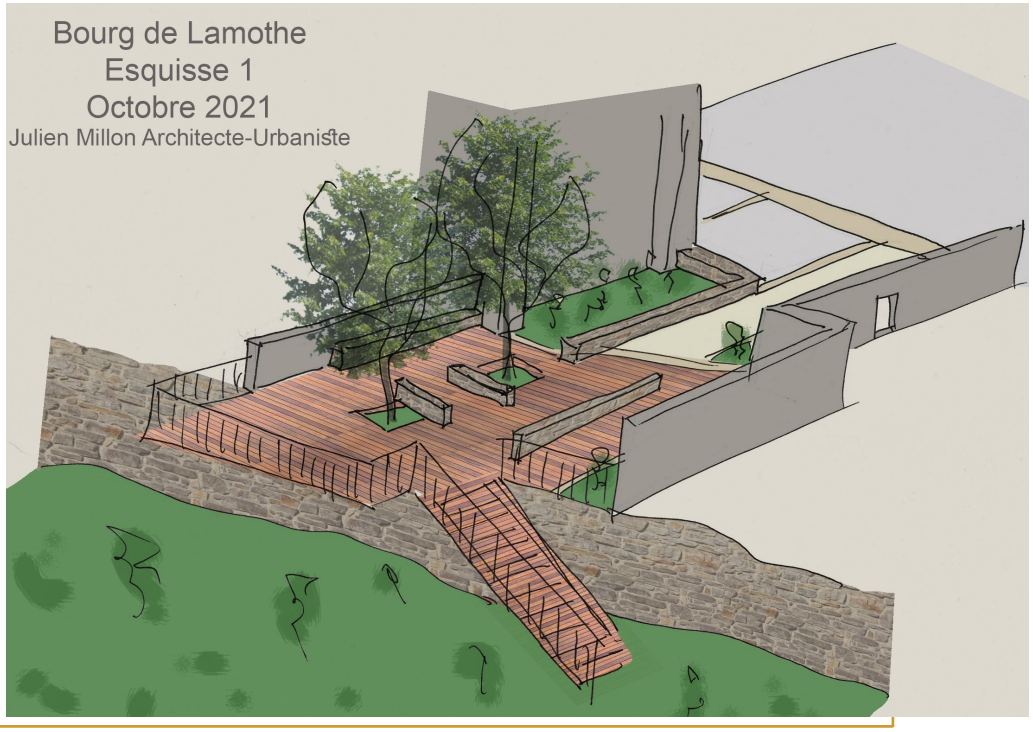

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La flambée des prix de l'énergie pousse notre commune, comme bien d'autres, à réfléchir sur les actions à mener pour réduire la facture ; et au mieux faire qu'elle n'explose pas.

Bien entendu la limitation des températures de chauffage est une action de bon sens qui a été demandée à l'école et à la mairie. Mais les factures d'électricité s'envolent. Notre réseau d'éclairage public est énergivore et sa modernisation est une nécessité.

À ce jour, le réseau se compose de 14 zones indépendantes les unes des autres. Très disparates, elles sont équipées soit 100% en ampoules sodium (comme la rue de Vialle, les deux lotissements, la route de Brioude…) soit en mixte LED et sodium pour les zones qui avaient fait l'objet de récent travaux (La Route d'Agnat, l'Espardijou, la rue du verger des Roches, une partie de la route de Champagnac….).

Ce sont au total 257 lampes qui éclairent notre commune (210 Sodium-28 Led-15 Iodure au stade-4 ballons fluo sous le château). La transformation des 210 ampoules sodium en LED est l'objectif. Leur changement progressif sera porté au budget au fur et à mesure car il ne peut pas être réalisé en une seule fois : le coût serait trop important.

Aussi, afin d'agir rapidement, il a été fait le choix d'équiper 3 zones en LED pour 2022 (Pougheon-St Cirgues et 1 lampadaire du château) et 10 zones seront équipées d'une horloge permettant une extinction programmée. Le coût de cette intervention s'élèvera à 7690 euros.

Quoiqu'il en soit, dès que les modifications seront opérées, toutes les zones seront éteintes de 23h à 5h00.

Une particularité pour la période du 1er juin au 15 août, pendant laquelle l'éclairage sera complétement coupé.

En ce qui concerne l'éclairage de la salle polyvalente (parking et rue avoisinante) un système sera installé afin de maintenir l'éclairage chaque fois que la salle sera louée.

Marjorie Pignol

TRAVAUX

L'aménagement de la salle polyvalente.

Le printemps a été bien rempli pour notre équipe technique communale et celle du SIVOM Fontannes Lamothe. En plus des travaux réguliers d'entretien, nous avons pu compter sur leur efficacité et leur savoir faire pour aménager ce lieu en en espace convivial permettant à tous de se retrouver.
Les travaux comprennent la réalisation du terrain de pétanque, l'installation de tables, de bancs, poubelles, support pour vélo, jeux pour enfants, circuit vtt, ainsi que l'engazonnement et la plantation d'arbres.
Le coût total (matériel et main d'œuvre) s'élève à 21 524.34 € dont 60% consacré à l'achat des jeux et mobilier urbain, 16% aux espaces verts, la différence pour les matériaux de mise en forme.
Un investissement, certes, mais la satisfaction de voir des familles fréquenter régulièrement le lieu pour le goûter, laisser les enfants jouer ou faire du vélo nous conforte dans notre choix. De plus, cet espace est une réelle plus-value pour la location de la salle polyvalente qui offre un service supplémentaire. Le taux d'occupation est d'ailleurs en progression ce qui nous permettra de rentabiliser notre investissement.

TRAVAUX

Après l'aménagement de la salle polyvalente, et toujours dans le but d'améliorer notre cadre de vie, revenons sur les améliorations de 2022.

La sécurisation des abords de l'école

De nombreux parents d'élèves étaient inquiets au sujet de la sécurité routière à la sortie de l'école.

Vitesse excessive, mauvaise signalisation de la sortie d'école sans compter les voitures garées sur le passage piéton.

Depuis le mois de septembre, ont été installés :

-une zone limitée à 30km/heure : la rue du Valla

- 2 panneaux signalant l'école. À ce sujet, les panneaux ont été choisis et personnalisés par les élèves de l'école eux-mêmes. Une occasion de les sensibiliser aux risques routiers.

- des poteaux et barrières, permettant d'éviter le stationnement sur le passage piéton.

Ces aménagements ont été intégralement réalisés par le service technique de la commune pour un coût total (matériel et main d'œuvre) de 1517 €.

TRAVAUX

Le colombarium

Cette réalisation faisait partie de nos engagements lors de la mise en place de l'équipe municipale. Jusqu'à présent, les familles ne bénéficiaient d'aucune solution pour le recueillement des cendres funéraires sur la commune et cela était une attente de leur part. Posséder un lieu de recueillement fait partie du processus de deuil, aussi il était important pour nous de réaliser un lieu paisible et propice à ce recueillement.

Pour ce projet nous avons fait appel à un professionnel.

Après visite des différents aménagements construits sur les communes avoisinantes, devis et comparaison des propositions des différents fournisseurs, c'est l'entreprise Ledourner qui a été choisie, la facture s'élève à 7639.20 €.

Le colombarium se trouve dans le nouveau cimetière, est composé de 6 cavurnes et 8 cases.

L'achat des emplacements est possible depuis le mois de mai au prix de 300 €/cavurne et 800 € /case. Les personnes intéressées peuvent se rendre en mairie.

Rue de Vialle et Chaussade

Les travaux de ces deux rues sont sur le point de se terminer. Initiés sous le précédent mandat et à l'initiative d'Annie Auzard, les travaux ont fait l'objet d'un appel d'offre en 2020, l'adjudicateur choisi à l'ouverture des plis fut l'entreprise Chevalier.

La conjoncture sanitaire que nous avons tous connus pendant les années 2020 et 2021 est une des raisons pour laquelle ce chantier a traîné en longueur. À quoi se sont rajoutés une tranche complémentaire pour la rue de la Fontaine et également des travaux de réseau d'eau potable et d'eau pluviale afin de raccorder les dernières constructions de ce quartier, tout cela avant de pouvoir réaliser la couche d'enrobé.

Enfin, la crise énergétique qui nous impacte tous, particuliers, collectivités publiques et entreprises a eu raison des derniers retards, puisque, là encore, une renégociation de prix avec l'entreprise Chevalier a dû être opérée au premier semestre 2022, l'entreprise ayant fait valoir sa clause d'imprévisibilité.

D'un point de vue financier, le coût de l'opération s'élève à 77708 € subventionnés à hauteur de 25% par le département et 19.5% par le fonds 199, soit un reste à charge pour la commune de 43155 €. Le suivi d'un chantier n'est pas de tout repos !

Merci aux riverains pour leur patience et rappelons que nos rues sont étroites et qu'il convient de limiter sa vitesse pour la sécurité de tous.

PERMIS DE CONSTRUIRE

GAEC AGREE SAINT JEAN (ROCHE Jimmy), Lieu-dit Lachaud, Construction d'une stabulation
ESTERMANN Kassandra, rue de Vialle, Construction d'une maison d'habitation
BLAIN Sébastien, lieu-dit Les Flottes, Extension maison d'habitation
SCI Loquenvin, 1 rue de la Métairie, Construction de 3 maisons d'habitation

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Constance Albane MAURANNE, née le 18 mars 2022 à Issoire
Antoine PAGEOT, né le 4 mai 2022 à Clermont-Ferrand
Johan BADAREL, né le 31 mai 2022 à Issoire
Aimie TALON, née le 17 juin 2022 à Issoire

MARIAGES

Sylvain OTMANE CHERIF et Cindy PILLAT, le 14 août 2022

PACS

NIGON Gaëtan et Johanna PETIT, le 24 mars 2022
PONS Guilhaume et CHABRILLAT Bénédicte, le 29 octobre 2022

DÉCÈS

ALLARD Roger, le 22 mai 2022 à Lamothe
ANTOLINI Claude, le 7 juin au Puy-en-Velay
HERAUD Patrick, le 26 juillet à Lamothe
AUGEREAU Sylvie Anne, le 27 octobre 2022

C. C. A. S.

Autour de nous, nous connaissons encore quelques personnes çà et là impactées par la covid 19, mais il semblerait qu'elle régresse !

Le 9 Octobre dernier, nous avons pu réaliser le repas des personnes de plus de 70 ans résidents dans notre commune.

76 invités ont participé à ce repas très apprécié, préparé et servi par le traiteur " Les 3 Graçins "

Très belle journée, placée encore une fois sous le signe de la convivialité. Partager, échanger, plaisanter, s'amuser, danser ont été les temps forts de ce moment vécu ensemble.

Tous nos remerciements à l'équipe du CCAS qui a œuvré pour organiser et préparer cette journée, à Mr le maire qui a offert l'apéritif et les amuses bouche, et aux quatre musiciens qui ont animé bénévolement le repas avec des airs de musique divers et variés, ils ont su nous distraire, nous faire danser, et rendre cette après-midi encore plus vivante.

Les membres du CCAS rendront visite prochainement aux personnes qui n'ont pas pu participer à ce repas pour des raisons de santé, et leurs remettront un petit cadeau.

Nous pensons à elles, et leurs souhaitons le meilleur coté santé.

Les personnes malades, ou dans la solitude, habitants de notre commune, peuvent être visitées ponctuellement si elles le souhaitent, qu'elles n'hésitent pas à nous faire appel si nécessaire, en laissant un message à la mairie qui nous sera transmis.

L'association des anciens combattants a clôturé ses comptes, et a fait don du solde au CCAS, merci à toute l'équipe de l'association pour cette générosité.

Très bonne fin d'année à tous. Restez en bonne santé.

Françoise Rochette

Enfin une année un peu plus rassurante que la précédente sur le plan sanitaire !

Électricité Générale
Neuf et restauration

Rue des Charrettes
43100 LAMOTHE

04 71 76 43 20
06 81 78 90 92

EURL JARLIER

L'Âne Gris

Bar - Restaurant

04.71.77.89.51

07.84.59.29.97

1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE

Où nous trouver ?

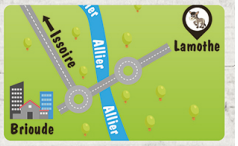

Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

ANCIENS COMBATTANTS

L'association des anciens combattants n'est plus. L'actuel bureau présidé par Gérard Grimault a décidé la dissolution de l'association faute de membres et a fait don des derniers euros au CCAS de la commune.

Nous les en remercions.

L'occasion également de remercier les précédents présidents, porte-drapeaux et membres qui avaient à cœur d'organiser les célébrations commémoratives des deux guerres mondiales.

Il appartient désormais à la mairie de prendre en charge ces deux moments importants pour notre devoir de mémoire et pour l'hommage qu'ils représentent vis-à-vis de tous ceux tombés au combat durant les guerres passées et encore aujourd'hui, malheureusement.

Comme chaque année et comme dans toutes les communes de France, les dates du 8 mai et du 11 novembre permettent de se souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour une cause à laquelle ils croyaient.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Depuis deux ans maintenant , l 'école (la classe de CM) participe activement à cette cérémonie avec les « Lettres de poilus » dont elle propose une lecture au public

La commémoration du 11 novembre vue par les enfants de la classe de CM

Nous n'avions pas le droit à l'erreur ce vendredi 11 novembre dernier à 11h00 !

Heureusement, cette année, nous avions un micro. Nous étions un peu stressés et aucun d'entre nous quatre ne voulait commencer.

Puis nous nous sommes lancés et nous sommes très contents d'avoir surmonté nos angoisses.

Tous les quatre, à côté du monument aux morts de notre commune, nous avons lu des extraits de lettres de poilus racontant l'enfer des tranchées.

C'était pour nous une façon de rendre hommage aux trop nombreux soldats français ayant participé aux combats et donné leur vie lors de la première guerre mondiale.

Même s'il y avait beaucoup de personnes présentes, nous regrettons que peu d'enfants de l'école soient venus assister à cette cérémonie.

Nous espérons être plus nombreux la prochaine fois.

Lucie Chaillan
Tom Jarlier
Hugo Avinain
Cyril Sauvat

LETTRES DE POILUS

Cher ami,

Quand nous sommes arrivés par ici au mois de novembre, cette plaine était alors magnifique avec ses champs à perte de vue, pleins de betteraves, parsemés de riches fermes et jalonnés de meules de blé.

Maintenant c'est le pays de la mort, tous ces champs sont bouleversés, piétinés, les fermes sont brûlées ou en ruine et une autre végétation est née : ce sont les petits monticules surmontés d'une croix ou simplement d'une bouteille renversée dans laquelle on a placé les papiers de celui qui dort là.

Que de fois la mort me frôle de son aile quand je galope le long des fossés ou des chemins creux pour éviter leurs « shrapnels » ou le tac-tac de leurs mitrailleuses.

La nuit, j'ai couché longtemps dans un tombeau neuf, puis on a changé de cantonnement et je suis maintenant dans un trou que j'ai creusé après un talus.

J'emporte ma couverture pendue à ma selle et ma marmite de l'autre côté et en route. J'étais l'autre jour dans les tranchées.

Je n'ai jamais rien vu de si horrible. Ils avaient étayé leurs tranchées avec des morts recouverts de terre, mais, avec la pluie, la terre s'éboule et tu vois sortir une main ou un pied, noirs et gonflés.

Il y avait même deux bottes qui sortaient dans la tranchée, la pointe en l'air juste à hauteur, comme des porte-manteaux.

Et les « Joyeux » suspendaient leurs musettes, et on rigole de se servir d'un cadavre boche comme porte-manteau.
(Authentique.)

Je ne te raconte que des choses que je vois, autrement je ne le croirais pas moi-même. Je compte que tu m'enverras des nouvelles de là-bas et je

te quitte en t'envoyant une formidable poignée de main.

TAUPIAC
Brigadier 58e régiment 48e batterie 68e secteur

C'est un exercice hautement pédagogique et éducatif d'offrir à des enfants d'âge scolaire un moyen de pénétrer un monde qui leur est lointain et qu'ils n'ont pas connu.

La réalité des propos tenus par les poilus et la sincérité que leur confère leur ancrage dans un temps et un lieu donnés, permettent peut-être de prendre un peu plus facilement conscience de l'inimaginable réalité...

L'ÉCOLE

Quelques changements pour la rentrée à l'école de Lamothe

Cette année, ce sont 86 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école de Lamothe.

Comme à son habitude, l'association de parents d'élèves a accueilli les adultes autour d'un café gourmand.

Les élèves sont répartis en 4 classes :

- 19 élèves (Petite et Moyenne sections) avec Laurent Lafarge et Perrine Gilbert (ATSEM)

- 25 élèves (Grande section et CP) avec Valentine Donnet qui remplace Mylène Alpini, Marie Pastorel assure le rôle d'ATSEM

- 24 élèves (CE1/CE2) avec Isabelle Guey-Benoit et Claire Réthoré (le mardi)

- 18 élèves (CM1/ CM2) avec Corinne Brugerolle

Autres personnels

Sonia Riol intervient toujours dans les classes en accompagnement des enfants en situation de handicap. Elle est secondée depuis peu par Elodie Lefer à mi-temps.

Une jeune volontaire en service civique, Solène Malecki, a, quant à elle, rejoint l'équipe en octobre. Ses missions sont multiples : gestion de la bibliothèque, assistance aux enseignants, animation d'ateliers de bricolage, de jeux…

Marie-Jo Nicolas, Marie Pastorel et Perrine Gilbert assurent l'entretien des locaux ainsi que le service de restauration et le temps périscolaire.

Projets

Cette année, après une longue période d'interruption à cause du COVID, le projet phare de l'école sera l'organisation de classes de découvertes.

Les élèves se réjouissent déjà à la perspective de découvrir Paris, la ferme pédagogique de St Front ou le zoo de Beauval.

En attendant, petits et grands s'affairent à la préparation du marché de Noël qui aura lieu le jeudi 15 et le vendredi 16 décembre à l'école. Puis le traditionnel loto fera son grand retour le samedi 4 février en soirée à la salle polyvalente.

LE MARCHÉ DE NOËL

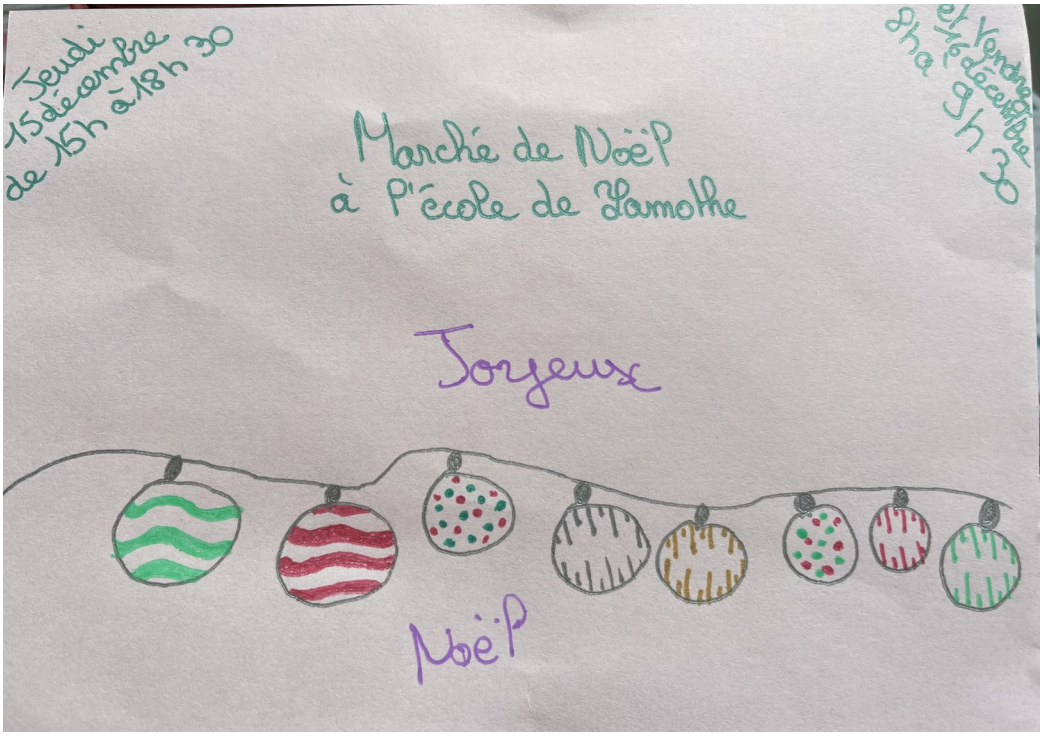

SRTP
SICARD ROMAIN
Terrassement
Aménagement
Assainissement
06 66 58 41 79
srtp.sicard@outlook.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

Je profite de ce bulletin pour remercier les bénévoles qui s'investissent au sein des associations de notre commune. Merci aux responsables du club ST JEAN qui viennent de céder leur place lors de la dernière assemblé générale et félicitation aux nouveaux élus qui, j'en suis persuader, vont continuer d'œuvrer pour permettre aux aînés de la commune de se retrouver régulièrement pour des moments conviviaux.

J'adresse aussi mes félicitations à notre club de foot, en particulier à son président ainsi qu'aux dirigeants pour le dynamisme de celui-ci. Je rappelle qu'ils sont présents tous les dimanches du mois de septembre au mois de mai pour accompagner nos deux équipes qui ont brillamment commencé leurs championnats. Cette nouvelle saison a été marquée par l'arrivée de nombreux nouveaux licenciés, ce recrutement est le fruit de l'excellente ambiance créée par un noyau dur de joueurs et va permettre aux plus anciens de souffler un peu.

Je n'oublie pas les autres associations : Le foyer rural qui voit de nouveaux membres parmi la jeunesse lamothoise et a ainsi pu organiser la fête de la St Jean et plusieurs « Apéros-Pétanque » durant l'été , le club de Gym Rando fort de ses 96 adhérents qui se retrouvent tous les mercredis pour des randonnées pédestres autour de Brioude et les lundis soir pour des séances de gymnastiques, le club VTT qui organise chaque 8 mai un vide-greniers et la bourse aux vélos qui connaissent un beau succès, l'Association des Parents d'élèves qui œuvre pour financer les sorties et les activités organisées par l'école (merci à la présidente qui a cédé sa place cette année), « Les Pistons sauvages » qui regroupent des passionnés de moto de route, le club de théâtre IMAGO qui joue chaque année une nouvelle pièce, mais aussi l'ACCA , le club de photo AMAVAP, les anciens pompiers et les anciens combattants.

La vie associative est importante pour une commune, pour créer du lien social, permettre aux personnes qui partagent les mêmes loisirs de se retrouver et de partager des moments conviviaux et animer notre village ; mais pour aider nos associations et encourager les bénévoles qui donnent de leur temps une participation plus importante des LAMOTHOIS aux manifestations qu'elles organisent serait souhaitable…

Alain Jarlier

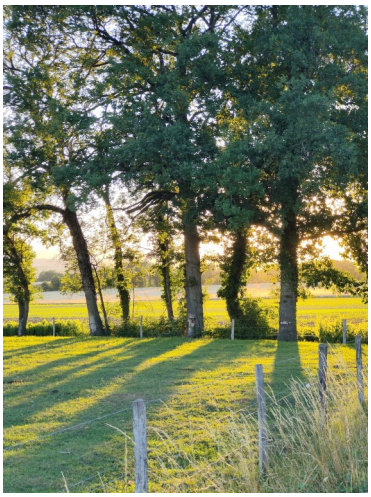

M. le Maire souligne la forte activité associative qui caractérise notre village et qui témoigne de son dynamisme ainsi que de l'implication généreuse des lamothois.

batiman.fr
BATIMAN®
multibois
PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES
VOLETS
STORES & PERGOLAS
PORTES DE GARAGE
PORTAILS & CLÔTURES
PORTES D'INTÉRIEUR
PLACARDS
ESCALIERS
PARQUETS & SOLS
Google
contact@multibois.com
Service livraison et installation
BATIMAN multibois
Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974
Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36
du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00
RGE
QUALIBAT

CLUB SAINT-JEAN

Créé il y a 45 ans le club compte aujourd'hui 79 adhérents.

Goûters mensuels, jeux de cartes et de société, marches permettent à ceux qui le souhaitent de se rencontrer et partager des moments de convivialité.

Le repas de la fête des mères (et des pères) le barbecue au stade, le repas de Noël sont des temps forts qui regroupent bon nombre de membres.

Sorties sur une journée et voyages sur plusieurs jours offrent des possibilités d'évasion et de découverte. Nous organisons également différentes animations à la salle polyvalente. Au passage merci aux Lamothois qui viennent nous rejoindre le temps d'un après-midi récréatif.

Le 16 octobre, Céline Dubois interprétait avec brio « Mado la niçoise »

Le 27 novembre nous recevions la troupe de théâtre « les Z'allumés de Champeix » pour une comédie burlesque.

Le dimanche 26 février 2023 aura lieu notre loto annuel, doté de très beaux lots comme il se doit.

Après plusieurs années d'investissement Mmes Marie-France Sicard (présidente) Yvette Combes (trésorière) et Éliane Jarlier (secrétaire) ont souhaité passer la main.

Nous les remercions pour leur engagement au service du club. Le nouveau conseil d'administration se compose ainsi : Albert Barret et Annie Auzard coprésidents, Annie Seynaeve trésorière, Yvette Robin secrétaire, Michelle Nigon secrétaire adjointe.

Les membres : Jacqueline Barret, Yvette Combes, Éliane Jarlier, Marie Jo Jarlier, Pierrette Prunayre, Marie-France Sicard et Jean-Pierre Echaubard.

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux

Activités proposées

Manifestations diverses

Changement de bureau

Présentation des nouveaux élus

BOURIOL T.P.
Travaux Publics et Particuliers

04.71.76.43.49
06.83.35.27.90
bouriol.tp@wanadoo.fr

TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

https://bouriol-tp.fr/

****

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05

LES PISTONS SAUVAGES

Après deux années compliquées en raison du Covid-19, nous avons enfin pu recommencer nos balades normalement et profiter des beaux paysages et restaurants !

Nous avons débuté en avril avec notre première balade direction l'Aveyron, puis le Périgord, en août direction le Lubéron en passant par le Mont Ventoux, le Vaucluse, puis Valence dans la Drôme, et nous avons clôturé cette année avec la dernière balade en Ardèche du coté de Chassiers avec des belles routes et paysages ardéchois.

Nous avons également fait diverses balades à la journée dans notre belle Auvergne.

Samedi 25 juin, nous avons organisé pour la 1ère fois, La Pistonnade ! Une marche nocturne, marche qui s'est très bien passée, sur deux parcours différents, avec une soupe à l'oignon à l'arrivée. Tout le monde s'est régalé !

Et nous venons de clôturer cette année, avec notre traditionnel repas dansant, ce samedi 5 novembre : une centaine de personnes étaient présentes, en revanche, peu de Lamothois...

C'est dommage, car nous organisons tout cela pour faire vivre le village. En espérant vous compter plus nombreux l'année prochaine...

Retour à la normale pour Les Pistons : balades, paysages et restaurants...

Association GYM-RANDO

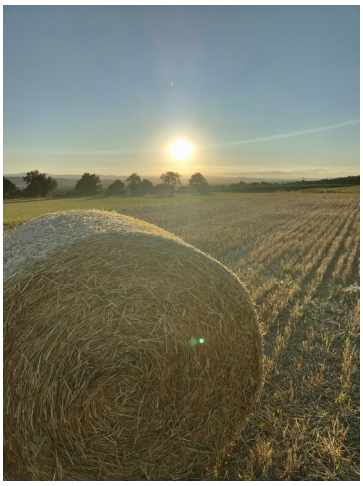

Toujours beaucoup de dynamisme et une grande diversité d'activités pour cette association Lamothoise !

L'association gym-rando qui a son siège social à Lamothe compte à ce jour environ 90 membres.

Au cours du conseil d'administration et de l'assemblée générale qui se sont déroulés le 7 octobre 2022 en présence de 50 adhérents, 18 procurations, Monsieur Jarlier maire de Lamothe, Françoise Rochette, conseillère municipale,

le président et la trésorière ont présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les prévisions d'activité 2022-2023 .

-1- Bilan de l'année 2021-2022

La saison 2021-2022 a repris dans de bonnes conditions le 8 septembre 2021

Pendant la saison, 3 animateurs ont encadré 37 sorties le mercredi après-midi avec une moyenne de 38 participants par rando.

Les parcours font en moyenne 9 km, 200 m de dénivelé pour environ 3h de marche.

4 randos ont été annulées pour risque d'orages et les 6 randos prévues sur la journée ont été annulées soit pour cause de pluie soit par manque de participants.

2 séjours de 4 jours ont été proposés :

- du 21 au 24 septembre 2021 en Bourgogne sud avec 24 personnes (report de mai 2021)

- du 17 au 27 mai 2022 en Corrèze avec 29 personnes

Enfin le 29 juin a eu lieu la rando de clôture de saison à Champagnac le Vieux avec pique-nique et jeux l'après-midi.

Section gym : elle a fonctionné toute l'année, mais on a noté une baisse sensible du nombre d'inscriptions.

Le bilan financier 2021-2022 a été approuvé à l'unanimité.

Conseil d'administration et bureau :

Quelques changements par rapport à 2020-2021 :

- 3 nouveaux membres sont proposés au conseil d'administration : Isabelle Michel, Christiane Loyer et Marie Claude Moutte.

Nominations validées par l'assemblée générale.

- 2 démissions : Serge Renaudon le Gouellec en 2021 et Gérard Dumont en 2022

Bureau :
André Sabatier, Président
Suzanne Lesigne, vice-présidente chargée de la section gym
Annie Auzard, Trésorière
Denise Bessette, trésorière adjointe
Marie Roméas, secrétaire

-2- Propositions d'activité pour 2022-2023

GYM : elle aura toujours lieu les lundis de 18 à 19h15 à l'école de Lamothe avec en alternance, gym d'entretien, gym pilate et danse traditionnelle.

Les séances seront assurées par Suzanne Lesigne, Céline Lonjeon et Bernadette Faugère .

RANDONNÉES :

Un calendrier de randos du 7 setembre 2022 au 28 juin 2023 a été diffusé.

A la demande d'un certain nombre de participants et pour la 1ère fois cette année, il propose toutes les 2 semaines un parcours bis allégé en km et allure.

En ce qui concerne les randos à la journée, on déplore le manque de participation et on s'interroge sur l'opportunité de les maintenir.

Séjour rando du printemps 2023 : la destination n'est pas encore fixée ; il ne sera probablement que de 3 jours au lieu de 4.

-3- Budget prévisionnel et cotisations

Le budget prévisionne 2022-2023 présenté par la trésorière est approuvé à l'unanimité, et les tarifs d'adhésion restent inchangés, à savoir :

15 € pour la rando seule

35 € pour la gym seule (plus chère car paiement d'une animatrice salariée)

40 € pour les 2 activités

Clôture de séance par M. le Maire de Lamothe qui félicite l'association pour son dynamisme et confirme le maintien de la subvention municipale.

Pour plus d'infos, contacter le président au 06 56 77 04 59

IMAGO THÉÂTRE

L'Amour selon Molière

La nouvelle pièce en cours de création d'Imago-Théâtre.

Patrick Masini fait un bref retour sur Gabriel, la pièce montée précédemment, et présente largement sa prochaine création.

Voilà, ***Gabriel*** a fini sa tournée. Il s'agit maintenant de partir sur une autre création. Et l'idée nous est venue de jouer des scènes qui parlent d'amour en tous genres : passion, séduction, amour éphémère, amour d'une vie. Et ses dérives : jalousie, tromperie, dépit, argent.
Le spectacle offrira au public non seulement des scènes des pièces de Molière incontournables et d'autres peu connues.

Un spectacle inédit ; un voyage dans l'œuvre de Molière.

Les subventions du ministère de la Culture et de la CCBSA arriveront dans le courant de l'année 2023. Pour démarrer la création, j'ai fait appel au mécénat en sollicitant certaines entreprises du Brivadois. J'en profite pour remercier à nouveau la SARL CN Industrie et l'entreprise Bouriol TP.
Sans omettre le dévouement de Jean-Ba et l'aide de la Librairie Vercingétorix pour imprimer les affiches et les flyers.
Naturellement la mairie est à citer : elle met le préau de l'école à la disposition de la troupe pour répéter.

Mais enfin, pourquoi Molière ? Voilà 400 ans qu'il est né. Ses pièces ne vieillissent pas. Les sujets, tournés en comédie, restent d'actualité. C'est suffisant n'est-ce pas ?
L'année 2023 approche. Passez de belles et bonnes fêtes.

GEDIMAT
Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33
Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélie BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !

FOYER RURAL

Enfin ! Comme de nombreuses autres associations, nous sommes heureux d'avoir renoué avec l'organisation de soirées permettant aux lamothois de se retrouver entre amis, voisins ou familles.

L'équipe du Foyer s'est étoffée cette année. De nombreux jeunes sont venus apporter leur aide et renforcer ainsi l'équipe de l'association. Chacun, selon ses possibilités, a donné de son temps, de son énergie afin de vous offrir des moments conviviaux.

Cette année, 5 soirées apéro-pétanque ont été organisées. Tous les quinze jours, le vendredi soir, à partir de 19h00, les doublettes (18 en moyenne à chaque fois) ont ainsi pu s'affronter amicalement. Dans une très bonne ambiance, avec une météo toujours clémente, ces soirées ont été un réel succès et seront probablement reconduites en 2023.

Autre moment important : la Saint-Jean. Sur deux jours, le village a retrouvé le chemin de la salle des fêtes : concert plein air avec les Scooters, pétanque, feux d'artifice. Le vendredi soir s'est terminé avec un joli feu de St-Jean que les plus jeunes ont sauté avec brio. Avant de prendre les rênes du samedi soir, puisque la gestion du bal disco leur a été confiée. Une belle édition 2022. La fin de l'année va nous permettre de réfléchir à ce qui sera proposé l'année prochaine.

Dans cette attente, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2023.

Quentin Pignol

Le concert avec LES SCOOTERS

FOYER RURAL

Le feu de la Saint-Jean édition 2022

Les concours de pétanque

Le public présent à la fête de Lamothe

L'ASSOCIATION DE PARENTS

Rentrée des classes

A. G.

Opération brioches

Vente de sapins

Vente de plants

Après une année quelque peu compliquée, nous nous sommes à nouveau retrouvés le 1er septembre lors du café de rentrée et ses viennoiseries, offerts à tous les parents et enfants. L'occasion de reprendre en douceur, d'échanger avec les enseignants et autres parents et de faire connaître notre association, dont le but est de récolter de l'argent via diverses actions, qui est ensuite redistribué à l'école pour financer des projets, sorties, voyages…

L'année dernière, malgré le contexte sanitaire, nous avons pu mener plusieurs manifestations : une vente de brioches, avec pour partenaire la boulangerie d'Ally à Lamothe, et une vente de plants et fleurs sur commande, qui ont eu beaucoup de succès.
Le repas dansant n'a pas pu avoir lieu mais nous avons pu organiser le concours de pétanque qui a très bien marché également.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 23 Septembre, l'occasion de renouveler le bureau et de réfléchir à de nouveaux projets pour cette nouvelle année, en espérant que de nouveaux parents d'élèves nous rejoignent.
Avant les vacances de la Toussaint, nous avons réalisé une vente de brioches confectionnées par le Fournil Brivadois.

Pour la première fois nous allons proposer une vente de sapins naturels en collaboration avec l'EARL des 2 saisons (Mr Amaduble Vincent).

Nous envisageons une vente de plants et de fleurs courant mai.
Et nous clôturerons l'année scolaire avec notre traditionnelle pétanque.

On compte sur vous pour nos petits écoliers !

AEP LAMOTHE

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Ravalement de façade Couverture Zinguerie Neuf et restauration

FERREIRA S.A.R.L.

12 rue des Basses Maisons 43100 Brioude

04 71 74 93 01 ou 04 71 50 09 56

FRED PAYSAGE

Créer & Entretenir

NOUVEAU ! Votre jardinier s'installe à LAMOTHE

Offre de lancement : -15 %

JUSQU'A JUILLET 2022

06.59.51.75.11

Jardinier Paysagiste

Tonte
Débroussaillage
Taille de haies arbustes & fruitiers
Petit élagage
Aménagement
Entretien

fredpaysage43@gmail.com

LA PAGE CULTURELLE : *LES AUTEURS LAMOTHOIS*

Notre commune a la chance de compter parmi ses habitants quelques plumes. Premier essai, ou écrivain déjà confirmé, leurs écrits sont en vente dans toutes les bonnes librairies, et sont ou seront prochainement disponibles à la bibliothèque de Lamothe. L'occasion pour nous de vous les présenter et mettre en lumière leur travail. Qui sont-ils ? Quels sont les sujets abordés ? On vous dit tout ou presque sur eux.

Bonne lecture !

Marjorie Pignol

Loïse Faugère

Loïse est une jeune auteure, née en 2001.

Après sa scolarité à l'école de Lamothe puis au collège et lycée de Brioude, elle poursuit ses études à la faculté de psychologie de Clermont Ferrand tout en fréquentant le conservatoire de théâtre.

Artiste dans l'âme, elle a toujours aimé raconter des histoires.

Elle écrit son premier roman en 2021 « *La liberté a des griffes* » aux éditions Akki.

Jean-Pierre Agneray

M. Agneray est arrivé à Lamothe avec son épouse en 2015.

Photographe passionné, il est le président du club AMAVA Photo.

Poussé par ses amis et sa famille c'est en 2020, sous le pseudonyme Jan Pierag qu'il décide de se lancer dans l'écriture du premier tome d'un roman intitulé « *Deux valises et un sac…* » publié aux éditions Lys Bleu.

Deux années plus tard, Jan Pierag renouvelle l'expérience avec le deuxième tome qui sera édité début 2023.

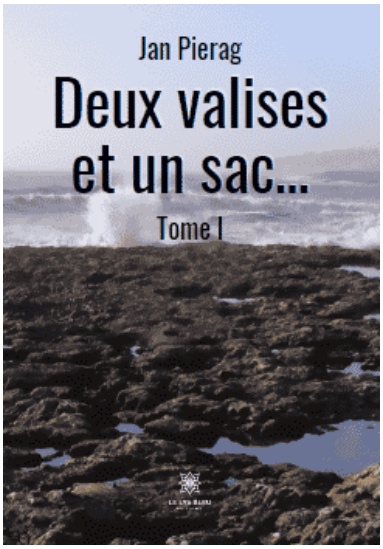

Patrick Masini

Né à Lamothe de parents italiens, Patrick Masini se plonge très jeune dans les ouvrages divers et variés qu'il dévore. Il s'épanouit dans le monde de la culture et du spectacle. Sa fibre associative le pousse à devenir membre actif du Ciné-Club de Brioude, du CRAD (Centre de Régional des Arts Dramatiques) et également des Baladins Brivadois. Il crée l'association du Théâtre l'Imago dont il est président. Ses premiers pas dans l'écriture se feront avec Gilberte Mateu en tant que co-auteur de « Une vie de rechange » en 2008, aux éditions Jets d'Encre. Il publiera deux pièces de théâtre « Une mort salutaire » en 2009 et une adaptation de « Gabriel » en 2022. Le polar est également un style dans lequel on retrouve l'écrivain avec un premier tome en 2011 « Philibert contre la STIM », puis « Philibert venge Licence IV » en 2014. P. Masini nous annonce en avant-première la sortie, début 2023, d'une nouvelle histoire du détective « Philibert frôle la mort ».

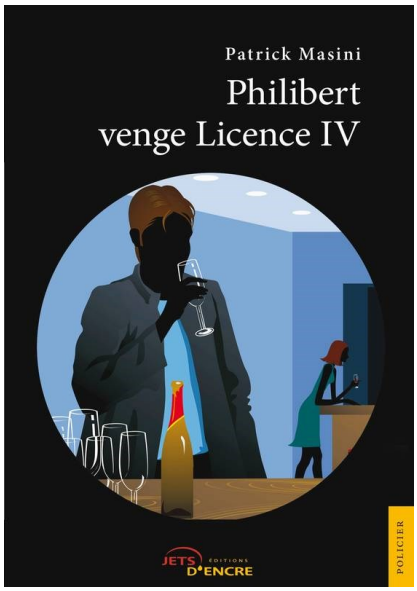

Sybile Dumas

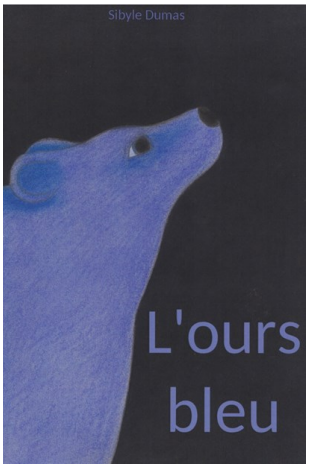

« L'ours bleu »,
Album, 2021
À l'instar de nombreux ouvrages de littérature jeunesse, L'ours bleu nous conte les aventures d'un petit animal qui nait différent des autres : alors que ses parents sont marron, comme tous les ours, lui est… bleu !

Cécile Nigon

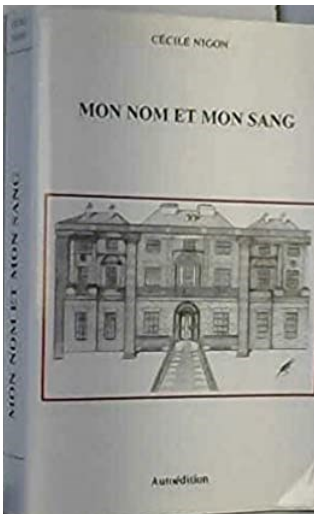

Originaire de Lamothe,
Cécile Nigon, enseignante à l'Université Claude Bernard Lyon 1, a publié (autoédition) :
« Mon nom et mon sang » en 1998

Dominique Vachelard

Dominique est bien connu de notre commune dont il est conseiller depuis 2015. Musicien, amateur d'art mais surtout fervent défenseur et militant de la lecture dont il a fait son cheval de bataille durant toute sa carrière professionnelle d'enseignant et de directeur d'école. Encore aujourd'hui, Dominique multiplie les supports d'écriture, journal « Le Liseron » (publication de l'AFL43), essais techniques et politiques mais aussi romans pour ses deux derniers ouvrages.

«*Une logique de la lecture* » (L'Harmattan, 2003)

« *Enseigner les savoirs experts, le grand défi de l'éducation du futur* »(Cygne, 2016)

« *École, violence et domination. Notre école nous apprend-elle vraiment à lire ?* »(Cygne, 2011)

« *Schizo* »(Publiwiz, 2019)

« *Idées reçues sur l'école et les savoirs* » (Akki, 2020)

« *Les mondes parallèles* » (Akki,2020)

« *Histoires peu ordinaires* » (Akki, 2022)

AMAVA Photo 43-63
Association déclarée régie par la Loi du 1er Juillet 1901
ArtsManuels & ArtsVisuels Auvergne
amavaphoto4363@gmail.com
06 64 80 69 55
Formation débutants
Photo numérique
et Labo' informatique
Appareil Photo Numérique et Ordinateur portable personnels - Jours et heures adaptés
- Maniement et réglage de l'appareil photo
- Composition et cadrage de la prise de vue
- Intérieur et Extérieur
- Adaptation à la lumière ambiante
- Sujets en mouvement
- Apprentissage des corrections sur ordinateur
- Mise en forme pour impression
- Stockage sur ordinateur
Jours et horaires en fonction de vos disponibilités
Séances hebdomadaires ou deux fois par mois
2, Rue de Vialle - Lamothe
Uniquement sur Rendez-Vous

FOOTBALL CLUB LAMOTHE

La saison 2022 /2023 a débuté depuis septembre ; cette année est marquée par l'arrivée au club d'une quinzaine de nouveaux joueurs ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Ce recrutement est le résultat de l'esprit de camaraderie qui règne au sein de l'association et la bonne ambiance chère au président et aux dirigeants.

Les résultats sportifs s'en font ressentir et fin novembre les deux équipes qui évoluent en 2ème et 5ème division départementale sont classées 6ème de leur poules (4 victoires et 3 défaites chacune). L' objectif de faire monter la réserve sera compliqué car le niveau de la poule est élevé.

En coupe de la Haute-Loire, après avoir gagné les trois premiers tours nous avons été éliminé en 16ème de finale par le club des Villettes.

Suite à l'amélioration du contexte sanitaire les manifestations extra-sportives ont repris cette année.

Le bal du mois de mai a connu un franc succès et dernièrement le repas dansants a réuni 170 personnes à la salle des fêtes pour une soirée très réussie.

L'année 2023 sera une date importante pour notre club, qui fêtera ses 50 ans au début de l'été . La date n'est pas encore fixée mais nous attendons beaucoup de monde au stade, où tous les joueurs qui ont porté notre maillot seront invités .

Vous trouverez ci dessous le calendrier 2022, venez encourager nos couleurs le dimanche après-midi au stade de Cougeac, le meilleur accueil vous sera réservé.

DATE	DEUXIÈME DIVISION	CINQUIÈME DIVISION
19 FÉVRIER	LAMOTHE / NOHAC	LAMOTHE 2 / NOLHAC 2
26 FEVRIER	LAMOTHE / VEZEZOUX	LAMOTHE 2 / VAL VERT 2
5 MARS	LANGOGNE 2 / LAMOTHE	MAZEYRAT 2 / LAMOTHE 2
19 MARS	LAMOTHE / AUZON AZERAT 2	LAMOTHE 2 / AUZON AZERAT 2
26 MARS	SOLIGNAC / LAMOTHE	ST GENEYS 2 / LAMOTHE 2
2 AVRIL	LAMOTHE / SAUGUES	LAMOTHE 2 / SIAUGUES
16 AVRIL	VERGONGHEON 2 / LAMOTHE	VALS 3 / LAMOTHE 2
23 AVRIL	LAMOTHE / COUBON	LAMOTHE 2 / ST JUST
30 AVRIL	ESPALY 3 / LAMOTHE	VENTEUGES 2 / LAMOTHE 2
14 MAI	LAMOTHE / PAULHAGUET	LAMOTHE 2 / ST VIDAL 2

PRO &Cie PIC

INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE
DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

Zone commerciale Carrefour - **BRIOUDE**
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com

Viandes de Pays & Produits Frais
MAISON TINEL
depuis 1987

AVENUE D'AVERGNE
43103 BRIOUDE CEDEX
04 71 50 27 05

Lamothe

Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-16h30
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr

Lamothe

ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65

Bulletin municipal réalisé par les membres la Commission Information et Communication,
Marie-Claire Courtine, et les membres des associations pour les articles.
Maquette couverture et photos : Marjorie Pignol
Mise en pages : Dominique Vachelard
Distribution : Conseil municipal
Impression : Imprimerie SEDI
Numéro 65 Avril 2022